



**KPMG S.A.**  
Nantes Atlantique Vendée  
14 rue Montesquieu  
ZAC du Moulin Rouge  
CS 10629  
85016 La Roche-sur-Yon Cedex  
France

Téléphone : +33 (0)2 51 09 83 00  
Télécopie : +33 (0)2 51 62 72 37  
Site internet : [www.kpmg.fr](http://www.kpmg.fr)

# Association des Maisons de Quartier Yonnaises (AMAQY)

## Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2019

Association des Maisons de Quartier Yonnaises (AMAQY)  
24 rue René Goscinny - 85000 La Roche-sur-Yon

*Ce rapport contient 20 pages*

Référence : CPC- HA

KPMG S.A.,  
société française membre du réseau KPMG  
constitué de cabinets indépendants adhérents de  
KPMG International Cooperative, une entité de droit suisse.

Société anonyme d'expertise  
comptable et de commissariat  
aux comptes à directoire et  
conseil de surveillance.  
Inscrite au Tableau de l'Ordre  
à Paris sous le n° 14-30080101  
et à la Compagnie Régionale  
des Commissaires aux Comptes  
de Versailles.

Siège social :  
KPMG S.A.  
Tour Eqho  
2 avenue Gambetta  
92066 Paris la Défense Cedex  
Capital : 5 497 100 €.  
Code APE 6920Z  
775 726 417 R.C.S. Nanterre  
TVA Union Européenne  
FR 77 775 726 417



KPMG S.A.  
Nantes Atlantique Vendée  
14 rue Montesquieu  
ZAC du Moulin Rouge  
CS 10629  
85016 La Roche-sur-Yon Cedex  
France

Téléphone : +33 (0)2 51 09 83 00  
Télécopie : +33 (0)2 51 62 72 37  
Site internet : [www.kpmg.fr](http://www.kpmg.fr)

## Association des Maisons de Quartier Yonnaises (AMAQY)

Siège social : 24 rue René Goscinny - 85000 La Roche-sur-Yon

## Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2019

A l'attention de l'assemblée générale de l'Association des Maisons de Quartier Yonnaises,

### Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'Association des Maisons de Quartier Yonnaises relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2019, tels qu'ils sont joints au présent rapport. Ces comptes ont été arrêtés par le conseil d'administration le 24 juin 2020 sur la base des éléments disponibles à cette date dans un contexte évolutif de crise sanitaire liée au Covid-19.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

### Fondement de l'opinion

#### Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

#### Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1<sup>er</sup> janvier 2019 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

### **Justification des appréciations**

En application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble, arrêtés dans les conditions rappelées précédemment, et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

### **Vérifications spécifiques**

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du conseil d'administration arrêté le 24 juin 2020 et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux membres. S'agissant des événements survenus et des éléments connus postérieurement à la date d'arrêté du rapport de gestion relatifs aux effets de la crise liée au Covid-19, la direction nous a indiqué qu'ils feront l'objet d'une communication à l'assemblée générale appelée à statuer sur les comptes.

### **Responsabilités de la direction et des personnes constituant la gouvernance associative relatives aux comptes annuels**

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par votre conseil d'administration.

### **Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels**

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;




**Association des Maisons de Quartier Yonnaises (AMAQY)**  
*Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels*  
14 septembre 2020

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

La Roche-sur-Yon, le 14 septembre 2020

KPMG S.A.



Christophe Coutansais  
Associé

# Bilan au 31/12/2019

Comptes arrêtés par le Conseil d'Administration du 24 juin 2020

ACTIF		Au 31/12/2019			Exercice précédent	
		Montant brut	Amort. ou Prov.	Montant Net	31/12/2018	
Actif immobilisé	Immobilisations incorporelles	Frais d'établissement				
		Frais de recherche et développement similaires	42 397	32 303	10 095	18 601
		Fonds Commercial (1)				
		Autres Immobilisations incorporelles				
		Immobilisations incorporelles en cours				
		Avances et acomptes				
		<b>Total</b>	<b>42 397</b>	<b>32 303</b>	<b>10 095</b>	<b>18 601</b>
	Immobilisations corporelles	Terrains	22 721		22 721	22 721
		Constructions	410 545	23 503	387 042	404 778
		Inst. Techniques, mat. Out. Industriels	558 612	500 764	57 848	53 585
		Autres Immobilisations corporelles	579 368	429 953	149 415	197 061
		Immobilisations grevées de droits				
		Immobilisations corporelles en cours				
		Avances et acomptes				
	<b>Total</b>	<b>1 571 246</b>	<b>954 220</b>	<b>617 026</b>	<b>678 146</b>	
	Immobilisations financières (2)	Participations				
		Créances rattachées à des participat.				
		Titres immob. activité de portefeuille				
		Autres titres immobilisés	181		181	4 196
Dépôt et cautionnement		88 839		88 839	79 444	
Autres immobilisations financières						
<b>Total</b>		<b>89 020</b>		<b>89 020</b>	<b>83 640</b>	
<b>Total I</b>	<b>1 702 663</b>	<b>986 522</b>	<b>716 141</b>	<b>780 387</b>		
Actif circulant	Stocks en cours	Matières premières, approvisionnement.				
		En cours de production biens et Produits intermédiaires et finis				
		Marchandises	64 272	57 844	6 427	4 196
		<b>Total</b>	<b>64 272</b>	<b>57 844</b>	<b>6 427</b>	<b>4 196</b>
	Créances (3)	Avces et acptes versés sur commandes	18 032		18 032	22 263
		Créances usagers et comptes rattachés	896 383	42 398	853 985	824 620
		Autres créances	76		76	31 965
		<b>Total</b>	<b>914 491</b>	<b>42 398</b>	<b>872 093</b>	<b>878 848</b>
	Divers	Autres Titres				
		Valeurs mobilières de placement				
		Instruments de trésorerie	1 001 355		1 001 355	624 979
		Disponibilités	106 755		106 755	210 210
	Charges constatés d'avances (4)	43 022		43 022	36 546	
	<b>Total II</b>	<b>2 129 895</b>	<b>100 242</b>	<b>2 029 653</b>	<b>1 754 779</b>	
Charges à répartir sur plusieurs exercices	III					
Primes de remboursement des emprunts	IV					
Ecart de conversion Actif	V					
<b>TOTAL DE L'ACTIF (I+II+III+IV+V)</b>	<b>3 832 558</b>	<b>1 086 764</b>	<b>2 745 793</b>	<b>2 535 166</b>		
Renvois	(1) Dont droit au bail					
	(2) Part à moins d'un an (brut) des immobilisations financières					
	(3) et (4) Dont à plus d'un an (brut)					
Engagements reçus	Legs nets à réaliser acceptés par les organes statutairement compétents					
	Legs nets à réaliser par l'organisme de tutelle					
	Dons en nature restant à vendre					
	Autres					

PASSIF (avant répartition)		Au 31/12/2019	Exercice précédent	
			31/12/2018	
Fonds associatifs	Fonds Propres	Fonds associatifs sans droit de reprise (legs, donations, sub.inv. Biens renouvelables)		
		Ecarts de réévaluation		
		Réserves	275 695	275 69
		Report à nouveau	-95 807	-48 26
		Report à nouveau débiteur		
		<b>Résultat de l'exercice</b>	<b>96 610</b>	<b>-47 54</b>
	Autres fonds associatifs	Fonds associatifs avec droit de reprise	1 112 151	1 100 54
		Apport		
		legs et donations		
		Résultats sous contrôle de tiers financeurs		
		Ecarts de réévaluation		
		Subventions d'investissement sur biens non renouvelables par l'organisme		
		Provisions règlementées		
		Droit des propriétaires (commodat)		
<b>Total I</b>		<b>1 388 649</b>	<b>1 280 43</b>	
Provisions et fonds dédiés	Provisions pour risques			
	Provisions pour charges	618 370	501 85	
	Fonds dédiés sur subventions de fonctionnement	55 630	45 47	
	Fonds dédiés sur autres ressources (apports, dons, legs et donations)			
<b>Total III</b>		<b>674 000</b>	<b>547 32</b>	
Dettes	Emprunts obligataires convertibles			
	Autres emprunts obligataires			
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)		9 97	
	Emprunts et dettes financières divers (3)			
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	6 087	4 68	
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	286 416	258 59	
	Dettes fiscales et sociales	356 787	372 29	
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			
	Autres dettes	16 047	16 01	
	Produits constatés d'avance (1)	17 806	45 85	
<b>Total III</b>		<b>683 143</b>	<b>707 40</b>	
Ecart de conversions passif				
<b>IV</b>				
<b>TOTAL DU PASSIF (I+II+III+IV)</b>		<b>2 745 793</b>	<b>2 535 16</b>	
Renvois	(1) Dont à plus d'un an			
	Dont à moins d'un an			
	(2) dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banques			
	(3) Dont emprunts participatifs			
Engagements donnés	sur legs acceptés			
	Autres			

# Compte de résultat – Exercice 2019

Comptes arrêtés par le Conseil d'Administration du 24 juin 2020

	Exercice	Exercice précédent	
Produits d'exploitation	Ventes de marchandises	112 590 €	70 298 €
	Production vendue	1 332 809 €	1 235 325 €
	<b>Montant net du chiffre d'affaires (dont à l'exportation)</b>	<b>1 445 399 €</b>	<b>1 305 623 €</b>
	Production stockée		
	Production immobilisée		
	Produits nets partiels sur opérations à long terme		
	Subventions d'exploitation Ville	1 435 500 €	1 435 500 €
	Subventions conventionnées Ville APE AS GEJ FPH EPICERIES LEL SECRETAIRES	685 426 €	676 364 €
	Subventions CAF	1 124 323 €	1 066 659 €
	Subventions CONTRATS DE VILLE & DDCS	15 000 €	34 282 €
	Subventions CGET & Département	33 982 €	39 604 €
	Subventions ETAT Aides à l'emploi (ASP & FONJEP)	112 129 €	128 255 €
	Subventions EUROPE & OFAJ	19 011 €	169 €
	Subventions diverses	32 286 €	34 885 €
	Reprise sur provisions (et amortissements), transferts de charges	94 852 €	134 823 €
	Cotisations	41 488 €	40 112 €
	Autres produits (1)	48 903 €	50 248 €
<b>Total des produits d'exploitaon I</b>	<b>5 088 300 €</b>	<b>4 946 522 €</b>	
Charges d'exploitation	Marchandises		
	Matières premières et autres approvisionnements	530 115 €	499 752 €
	Autres achats et charges externes (2)	975 416 €	1 107 459 €
	Impôts, taxes et versements assimilés	195 004 €	148 245 €
	Salaires et traitements	2 184 554 €	2 188 389 €
	Charges sociales	739 731 €	870 505 €
	Dotations d'exploitation :		
	sur immobilisations (amortissements provisions)	128 132 €	116 761 €
	sur actif circulant : provisions	92 790 €	64 746 €
	pour risques et charges : provisions	116 515 €	- €
	Subventions accordées par l'association		
	Autres charges	36 330 €	30 409 €
	<b>Total des charges d'exploitation II</b>	<b>4 998 588 €</b>	<b>5 026 266 €</b>
	<b>Résultat d'exploitation (I-II)</b>	<b>89 712 €</b>	<b>79 744 €</b>
Opérations courantes	Excédents ou déficits transférés III		
	Déficits ou excédents transférés IV		
Produits financiers	Produits financiers de participations		
	Produits financiers d'autres valeurs mobilières de placement et créances d'actif		
	Autres intérêts et produits assimilés		
	Reprises sur provisions, transferts de charges	1 373 €	1 643 €
	Différences positives de change		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
<b>Total des produits financiers V</b>	<b>1 373 €</b>	<b>1 643 €</b>	
Charges financières	Dotations financières aux amortissements et provisions		
	Intérêts et charges assimilées	144 €	1 516 €
	Différences négatives de change		
	charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
<b>Total des charges financières VI</b>	<b>144 €</b>	<b>1 516 €</b>	
	<b>Résultat financier (V-VI)</b>	<b>1 229 €</b>	<b>127 €</b>
	<b>Résultat courant avant impôt (I+II+III+V+VI)</b>	<b>90 941 €</b>	<b>79 617 €</b>
Renvois	(1) dont : dons legs et donations		
	produits liés à des financements réglementaires		
	Ventes de dons en nature		
	(2) Y compris redevances de crédit-bail mobilier, immobilier		
Produits exceptionnels	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	90 292 €	179 €
	Produits exceptionnels sur opérations en capital		
	Reprises sur provisions et transferts de charges		35 647 €
	<b>Total des produits exceptionnels VII</b>	<b>90 292 €</b>	<b>35 826 €</b>
Charges exceptionnelles	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	74 464 €	26 997 €
	charges exceptionnelles sur opérations en capital		
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions		
	<b>Total des charges exceptionnelles VIII</b>	<b>74 464 €</b>	<b>26 997 €</b>
	<b>Résultat exceptionnel (VII-VIII)</b>	<b>15 828 €</b>	<b>8 829 €</b>
	Participation des salariés aux résultats IX		
	Impôts sur les sociétés X		
	Report des ressources non utilisées des exercices antérieurs XI	24 243 €	68 715 €
	Engagements à réaliser sur ressources affectées XII	34 402 €	45 470 €
	<b>Total des produits (I+II+V+VII+XI) XIII</b>	<b>5 204 208 €</b>	<b>5 052 706 €</b>
	<b>Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X+XII) XIV</b>	<b>5 107 598 €</b>	<b>5 100 249 €</b>
	<b>Excédent ou déficit (XIII-XIV)</b>	<b>96 610 €</b>	<b>47 543 €</b>
	<b>Evaluation des contributions volontaires en nature</b>		
Produits	Bénévolat	1 387 399 €	1 417 878 €
	Prestations en nature		
	Dons en nature	1 387 399 €	1 417 878 €
Charges	Secours en nature		
	Mise à disposition de biens et services	1 387 399 €	1 417 878 €
	Personnel bénévole		



## I- Faits majeurs de l'exercice

### 1- Evènements principaux de l'exercice

#### 1-1 Evènements principaux de l'exercice

- Fermeture des comptes bancaires des Quartiers et du compte de l'AMAQY à la Caisse d'Epargne.
- Les comptes bancaires au Crédit Agricole ont été fermés également sur l'exercice.
- Le 19 juin 2019, élection à la Présidence de Mme Véronique LIMOUSIN.
- Contrôle URSSAF sur les exercices 2016, 2017 et 2018.

#### 1-2 Evènements postérieurs à la clôture de l'exercice

- **Information au titre d'un événement post-clôture :**

La crise sanitaire liée au Covid-19 et la promulgation de l'état d'urgence sanitaire par la loi n°2020-290 du 23 mars 2020 constituent un événement postérieur au 31 décembre 2019 qui n'a pas donné lieu à un ajustement des comptes annuels clos au 31 décembre 2019, c'est-à-dire que les actifs et passifs, les charges et produits mentionnés respectivement au bilan et au compte de résultat au 31 décembre 2019 sont comptabilisés et évalués sans tenir compte de cet événement et de ses conséquences.

- **Information au titre de l'impact de l'épidémie de Covid-19 sur l'activité de l'association postérieurement à la clôture de l'exercice :**

Conformément aux dispositions du PCG sur les informations à mentionner dans l'annexe, l'association constate que cette crise sanitaire a un impact significatif sur son activité depuis le 17 mars 2020, sans toutefois remettre en cause la continuité d'exploitation. Eu égard à une situation extrêmement évolutive, il est difficile d'en estimer les impacts financiers. A la date d'arrêté des comptes de l'association (le 24/06/2020), celle-ci n'est pas en mesure de chiffrer, à ce stade, l'impact de la crise sur son patrimoine, sa situation financière et son résultat.

Dans ce contexte, l'association met en œuvre les différentes mesures mises à disposition sur le plan réglementaire et financier afin de poursuivre son activité : mise en place du télétravail, chômage partiel, arrêt d'activité.

## 2- Principes, règles et méthodes comptables

---

### 2-1 Présentation des comptes annuels

Les documents dénommés états financiers comprennent :

- Le bilan,
- Le compte de résultat,
- L'annexe.

### 2-2 Méthodes générales

Les comptes annuels ont été établis et présentés selon la réglementation française en vigueur résultant des règlements du Comité de la Réglementation Comptable (C.R.C.).

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels

Les comptes annuels ont été arrêtés conformément aux dispositions du règlement 2014-03 de l'autorité des Normes Comptables homologué par arrêté ministériel du 08 septembre 2014 relatif au plan comptable général.

## II- Informations relatives au bilan

### 1- Actif

#### 1-1 Actif immobilisé

##### 1-1-1 Tableau des immobilisations

Les variations de l'actif immobilisé s'analysent comme suit :

	Valeur brute début d'exercice	Acquisitions	Cessions ou mises au rebut	Valeur brute fin d'exercice
Concessions et droits similaires	37 197	5 200		42 397
Terrain	22 721			22 721
Constructions	4 966			4 966
Bâtiment	405 578			405 578
Install. Tech.mat.outil.	526 743	24 073	31 278	519 537
Matériel industriel	35 540	4 113	579	39 075
Install. Gene. Agend et aménag div.	97 597	12 672	1 134	109 135
Matériel de transport	48 658			48 658
Matériel de bureau et informatique	241 201	12 449	7 131	246 518
Mobilier	169 373		1 100	168 273
Matériel Pédagogique	6 884		100	6 784
<b>Sous-total Immo Incorp et Corp</b>	<b>1 596 458</b>	<b>58 507</b>	<b>41 322</b>	<b>1 613 642</b>
Autres titres	4 196		4015	181
Cautionnements	79 444	9 643	248	88 839
Prêts « intra »				
<b>Sous-total Immo fi.</b>	<b>83 640</b>	<b>9 643</b>	<b>4 263</b>	<b>89 020</b>
<b>TOTAL</b>	<b>1 680 098</b>	<b>68 150</b>	<b>45 585</b>	<b>1 702 662</b>

### **1-1-2 Tableau des amortissements**

Les variations de l'état des amortissements s'analysent comme suit :

	Amortissements début d'exercice	Dotation	Sorties de l'exercice	Amortissements Fin d'exercice
Concessions et droits similaires	18 596	13 706		32 303
Constructions	1 887	497		2 384
Bâtiment	3 879	17 240		21 119
Install. Tech.mat.outil.	475 776	22 104	31 278	466 602
Matériel industriel	32 920	1 820	579	34 161
Install. Gene. Agend et aménag div.	63 227	13 628	1 134	75 721
Matériel de transport	10 697	14 063		24 760
Matériel de bureau et informatique	173 475	27 017	7 131	193 361
Mobilier	112 451	17 976	1 100	129 327
Matériel Pédagogique	6 802	82	100	6 784
<b>TOTAL</b>	<b>899 710</b>	<b>128 133</b>	<b>41 322</b>	<b>986 522</b>

### **1-1-3 Immobilisations corporelles**

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat majoré des frais accessoires).

Une dépréciation est comptabilisée quand la valeur actuelle d'un actif est inférieure à la valeur nette comptable.

#### **a) Immobilisations corporelles : méthodes d'amortissements**

Les amortissements pour dépréciation sont calculés selon le mode linéaire. Ils sont considérés comme correspondant aux amortissements économiquement justifiés.

Type d'immobilisations	Mode	Durée
Concessions et droits similaires	Linéaire	1 à 3 ans
Construction	Linéaire	10 à 40 ans
Installations Techniques, matériel et outillage	Linéaire	1 à 10 ans
Installations générales, agencements et aménagements	Linéaire	1 à 8 ans
Matériel de Transport	Linéaire	3 à 5 ans
Matériel de bureau et matériel informatique	Linéaire	2 à 10 ans
Mobilier	Linéaire	3 à 10 ans

## **1-1-4 Stocks**

### **a) Evaluation des stocks**

Les stocks de marchandises des Epiceries Solidaires sont valorisés à leur prix d'achat pour les denrées achetées à Intermarché et U express, et au prix de vente pour celles achetées à la Banque Alimentaire.

### **b) Provisions pour dépréciation des stocks : méthodes retenues**

Une provision pour dépréciation est constatée lorsqu'apparaît une perte probable. Elle est calculée de la manière suivante :

- 90 % de dépréciation sur le stock global

Stocks	Valeur brute début d'exercice	Provisions au 01/01	(+)	(-)	Provisions au 31/12	Valeur nette au 31/12
- Marchandises Epicerie Clé de Sol/ Liberté	17 365	15 628	23 225	15 628	23 225	25 806
- Marchandises Epicerie Episol/ Pyramides	18 713	16 842	34 619	16 842	34 619	38 467
- Papier (Antalis)	343					0
- Café BHC	245					0
<b>TOTAL</b>	<b>36 666</b>	<b>32 470</b>	<b>57 844</b>	<b>32 470</b>	<b>57 844</b>	<b>64 273</b>

## **1-2 Actif circulant**

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale.

Les créances à la clôture de l'exercice ont toutes une échéance inférieure à un an.

Elles s'élèvent à 896 383 €, dont 64 460 € affectés aux usagers.

### **1-2-1 Provision sur créances douteuses**

Une provision sur créances est constituée lorsqu'apparaît une perte probable. Le montant de la provision est constitué compte tenu des circonstances et du principe de prudence.

### a) Tableau des provisions pour créances douteuses

Détail des provisions	Provision Début d'exercice	(+)	(-)	Provisions au 31/12
Créances usagers	38 595	34 945	31 143	42 398

### 1-2-2 Produits à recevoir

Libellés	Montants
Factures à établir	
Subventions à recevoir	659 322
Autres (CAF, Ville, Département)	130 203
<b>Total</b>	<b>789 525</b>

### 1-2-3 Comptes de régularisation

Les charges constatées d'avance sont liées à l'exploitation. Elles s'élèvent à 43 022 € au 31/12/2019.

## 2- Passif

### 2-1 Tableau de variation des fonds associatifs

Fonds associatifs	A nouveau 01/01/2019	Résultat N-1	Fusion	si (+)	si (-)	Résultat N	Solde 31/12/2019
SUB INVESTIS NON RENOUVELABLE	141 475						141 475
FDS ASSOCIATIFS SANS DROIT DE REP	5 102						5 102
SUBV INVT BIEN RENOUVELABLE	952 161						952 161
RES. EFFECTER A UN PROJET REAL	1 453						1 453
RESERVE DE TRESORERIE	134 532						134 532
AUTRES RESERVES	141 163						141 163
RAN	-48 265			-47 542			-95 807
RESULTAT DE EXERCICE	-47 542	47 542				96 610	96 610
SUBVENTION EQUIPEMENT	38 713			11 936	396		50 045
SUB CAF EQUIP Q PART	-38 360			-330	396		-38 360
<b>TOTAL</b>	<b>1 280 432</b>	<b>47 542</b>	<b>0</b>	<b>-35 936</b>	<b>792</b>	<b>96 610</b>	<b>1 388 641</b>

### 2-2 Tableau de variation des fonds dédiés (subventions de fonctionnement affectées)

Subventions	Entité concernée	Fonds dédiés au 31/12/2018 (194000)	Montant octroyé en 2019	Dépenses engagées en 2019	Dotation 19 (689400)	Reprise 19 (789000)	Fonds dédiés au 31/12/2019 (194000)
FD Actions coordonnées-Fête du jeu	Siège	12 270					12 270
Projet FIC	Jean Yole	9 763		7057		7057	2 706
SVE GUILLERMO ET ALEXANDRU (EV904)	Val d'Ormay	831		831		831	-
SVE ALBERTO-RICARDO 2017/2018 (EV906-EV908)	Val d'Ormay	11 855		11 855		11 855	-
PROJET MUSIC URBAINE (VV470)	Vallée Verte	4 500		4 507		4 500	-
FPH 2018 Non utilisé	Pont Morineau	150					150
FPH 2018 Non utilisé	Pyramides	1 670					1 670
FPH 2018 Non utilisé	Val d'Ormay	1 370					1 370
FPH 2018 Non utilisé	Bourg	1 390					1 390
FPH 2018 Non utilisé	Jean-Yole	1 673					1 673
Laverie Solidaire (LI600)	Liberté		4 000	2 418	1 582		1 582
Conf des financeurs Outil num+60 ans	Pont Morineau		800	-	800		800
Conf des financeurs Outil num+60 ans	Pont morineau		2 421	-	2 421		2 421
FPH 2019 Non Utilisé sovetoours	Jean Yole		2 800	2 415	385		385
FPH 2019 Non Utilisé ski	Jean Yole		800		800		800
FPH 2019 Non Utilisé	Fogres		2 000	1 376	624		624
FPH 2019 Non Utilisé	Bourg		2 000	1 141	859		859
FPH 2019 Non Utilisé	Vallée Verte		3 600	3 495	105		105
Epicerie	Epicerie		131 520	104 695	26 826		26 826
<b>TOTAL</b>		<b>45 471</b>	<b>149 941</b>	<b>139 788</b>	<b>34 402</b>	<b>24 242</b>	<b>55 639</b>

### 2-3 Etat des dettes

Les dettes à la clôture de l'exercice ont toutes une échéance inférieure à un an.  
L'état des dettes est d'un montant de 665 338 € dû aux dettes fournisseurs.

### 2-4 Charges à payer

Libellés	Montants
Factures non parvenues	148 443
Dettes sociales (Heures supplémentaires, CP, Formation)	197 376
<b>Total</b>	<b>345 819</b>

### 2-5 Comptes de Régularisation

Le montant des produits constatés d'avance est de 17 806 € qui correspond essentiellement à la participation des usagers qui payent leur activité de septembre à juin.

### 2-6 Tableau de variation des Provisions pour risques et charges

Une provision pour risques et charges est constituée lorsqu'une charge ou une perte future nettement précisée, est rendue probable par des événements survenus en cours d'exercice ou à la date de clôture des comptes sociaux.

Provisions pour risques et charges	A nouveau 01/01/2019	Dotations 2019	Reprises 2019	Solde 31/12/2019
Indemnités départ en retraite	501 855	116 515	0	618 370
<b>TOTAL</b>	<b>501 855</b>	<b>116 515</b>	<b>0</b>	<b>618 370</b>

### 2-7 Engagements pris en matière de retraite

Engagements retraite	Provisionné	Non provisionné	Total
I. D. R.	618 370		618 370

Le montant des droits qui seraient acquis par les salariés, au titre de l'indemnité de départ à la retraite, s'élève à 618 370 €.



L'engagement de retraite comptabilisé au 31/12/19 a été évalué sur la base d'un départ à 67 ans par la méthode des crédits projetés. Le total de l'engagement est estimé à 429 425 € auxquels il convient d'ajouter 188 945 € de charges patronales, soit une provision totale de 618 370 €.

Principaux paramètres retenus :

- Salariés en CDI présents au 31 décembre de l'année
- Age de départ en retraite : 67 ans,
- Taux de charges patronales : 44 %,
- Taux d'actualisation : 0.85 %.

Le taux d'actualisation retenu au 31/12/2019 est préconisé par la profession financière.

***2-8 Droits individuels à la formation utilisables jusqu'au 31 décembre 2019 dans le cadre du CPF***

Droits individuels à la formation	Volume d'heures de formation
Cumul des droits acquis par les salariés au 01/01/2015	5 969
Cumul n'ayant pas fait l'objet d'une demande des salariés au 31/12/2019 dans le cadre du CPF	4 099

### III- Informations relatives au compte de résultat

#### 1-1 Ventilation des produits d'exploitation

##### a) Tableau de répartition des produits d'exploitation

Vente de marchandises (Epicerie).....	112 590 €
Ressources propres (cotisations, prestations services.....)	1 374 297 €
Subventions .....	3 457 657 €
Autres produits.....	48 903 €
Reprises sur prov. transferts de charges .....	94 852 €
<b>Total .....</b>	<b>5 088 300 €</b>

#### 1-2 Résultat Exceptionnel

Libellés	Montants
Produits de cession d'éléments d'actif	0
Autres produits exceptionnels	0
Dons – Libéralité	449
Produits sur exercice antérieur	89 513
Quote part de subvention d'investissement	330
Fonds dédiés	24 243
<b>Total Produits Exceptionnels</b>	<b>114 535</b>
Dotations aux amortissements exceptionnels	-
Charges sur exercice antérieur	74 464
Valeurs comptables des éléments d'actifs cédés	
Autres charges exceptionnelles	
Fonds dédiés	34 402
<b>Total Charges Exceptionnelles</b>	<b>108 866</b>
<b>Résultat Exceptionnel</b>	<b>5 669</b>

## IV- Autres informations

### 1- Informations concernant les contributions volontaires en nature

Les contributions volontaires en nature sont comptabilisées dans les comptes spécifiques prévus à cet effet, par le plan comptable associatif :

- ➔ Au pied du compte de résultat par nature de charges pour 1 387 399 €.
- ➔ Au pied du compte de résultat par nature de produits pour 1 387 399 €.

Elles correspondent aux valorisations suivantes communiquées par les contributeurs :

Libellés	Montants 2019	Montants 2018
Mises à disposition de locaux (loyers, énergie,...)	614 292	622 716
Mises à disposition de personnel :	<b>715 374</b>	<b>773 471</b>
- Entretien	495 669	491 570
- Restauration	209 870	213 576
- Administratif	0	58 805
- Epicerie	9 835	9 520
- Mises à disposition divers	57 733	21 691
<b>Contributions Ville de La Roche-sur-Yon reçues</b>	<b>1 387 399</b>	<b>1 417 878</b>

Les contributions volontaires en nature de la Ville de La Roche-sur-Yon de l'exercice 2019, à savoir la mise à disposition de locaux, correspondent aux coûts réels 2019 conformément aux indications données par la Ville.

### 2- Ventilation de l'effectif moyen en ETP.

Libellés	Personnel salarié	Personnel affecté dans les quartiers	Personnel du Siège
Cadres	10	8	2
Assimilés cadres	2	1	1
Employés	49	43	6
Ville Personnel MAD	4	4	0
<b>Total</b>	<b>65</b>	<b>56</b>	<b>9</b>

### **3- Informations relatives à la rémunération des dirigeants**

---

Les membres du Bureau de l'association ne perçoivent aucune rémunération.

KPMG S.A.,  
société française membre du réseau KPMG  
constitué de cabinets indépendants adhérents de  
KPMG International Coopérative, une entité de droit suisse.

Société anonyme d'expertise  
comptable et de commissariat  
aux comptes à directoire et  
conseil de surveillance.  
Inscrite au Tableau de l'Ordre  
à Paris sous le n° 14-30080101  
et à la Compagnie Régionale  
des Commissaires aux Comptes  
de Versailles.

Siège social :  
KPMG S.A.  
Tour Egho  
2 avenue Gambetta  
92066 Paris la Défense Cedex  
Capital : 5 497 100 €  
Code APE 6920Z  
775 726 417 R.C.S. Nanterre  
TVA Union Européenne  
FR 77 775 726 417